

LE SERVICE PUBLIC DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DE L'HABITAT

Contact sur le territoire : 04 75 26 22 53

Le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH Sud Drôme)

- engagement volontaire dans la lutte contre le réchauffement climatique à travers les économies d'énergie
- accompagnement des propriétaires et des professionnels dans les travaux de rénovation énergétique performants



Le CEDER, partenaire du SPPEH Sud Drôme

- Le **C**entre pour l'**E**nvironnement et le **D**éveloppement des **É**nergies **R**enouvelables partenaire historique de la Transition Énergétique
- L'association couvre l'ensemble des 5 territoires regroupés du Sud Drôme
- Le CEDER, porte d'entrée unique de l'accompagnement dans la rénovation énergétique de l'habitat : **04 75 26 22 53**



Espace Info
Energie

Depuis 2001

Plateformes
Territoriale de
Rénovation
Énergétique

Depuis 2017

Service Public de
la Performance
Énergétique de
l'Habitat

A partir de 2021

Les objectifs du SPPEH

- **Massifier le nombre de rénovations énergétiques performantes**
- **Réduire la facture énergétique des ménages**
 - **Diminution de la précarité**
 - **Augmentation du confort**
- **Développer le marché de la rénovation énergétique**
- **Réduire les émissions de CO₂ sur le territoire**
- **Faire monter en compétence les professionnels**

SPPEH pour qui ?

- **Propriétaires occupant / bailleur d'un logement**
- **Copropriétés**
- **Entreprises du petit tertiaire privé**
- **Professionnels de la rénovation**
- **Acteurs publics locaux / Acteurs relais**

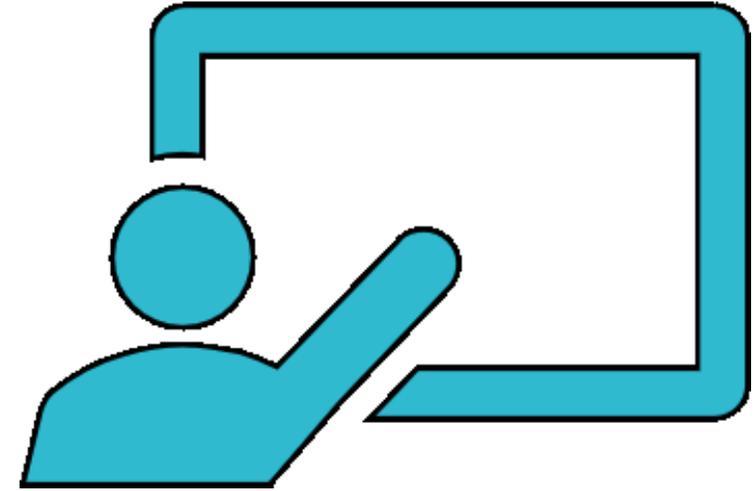
Info/conseil pour les particuliers

- **Information sur les différents travaux de rénovation énergétiques et leur ordonnancement, explication des signes de qualité et mise à disposition des listes des professionnels RGE et des architectes/MOe**
- **Présentation des aides mobilisables et des conditions pour en bénéficier en fonction de la situation des demandeurs, articulation entre ces différentes aides ainsi que l'articulation avec les autres aides aux travaux**
- **Explications concernant les démarches administratives (déclaration préalable...)**

Comment contacter le SPPEH ?

- Par téléphone **04 75 26 22 53**
- Par mail infoenergie@ceder-provence.org
- Sur RDV
 - Permanences sur le territoire de la CCDSP
 - Au CEDER
 - Autres lieux de permanences (Nyons, Grignan, Nyons, Buis les Baronnies, Dieulefit)

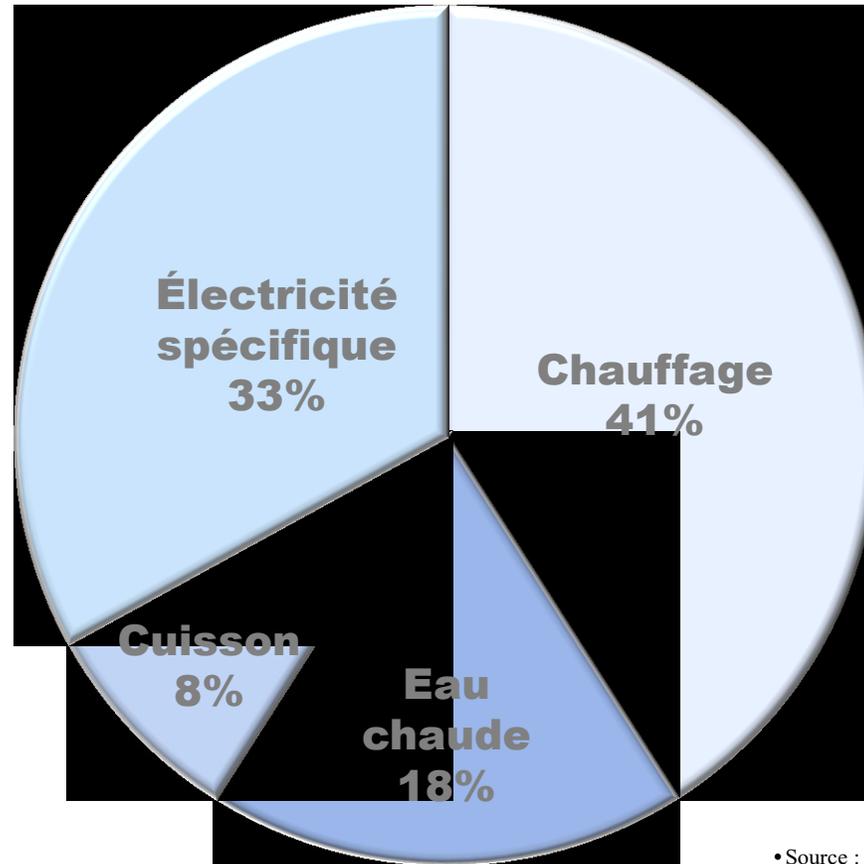
➤ La rénovation énergétique des logements



Pourquoi rénover ?

- 1. Améliorer le confort été / hiver**
- 2. Faire des économies d'énergie**
- 3. Valoriser le bien immobilier**
- 4. Réduire les émissions de CO₂**
- 5. Respecter / anticiper les réglementations**

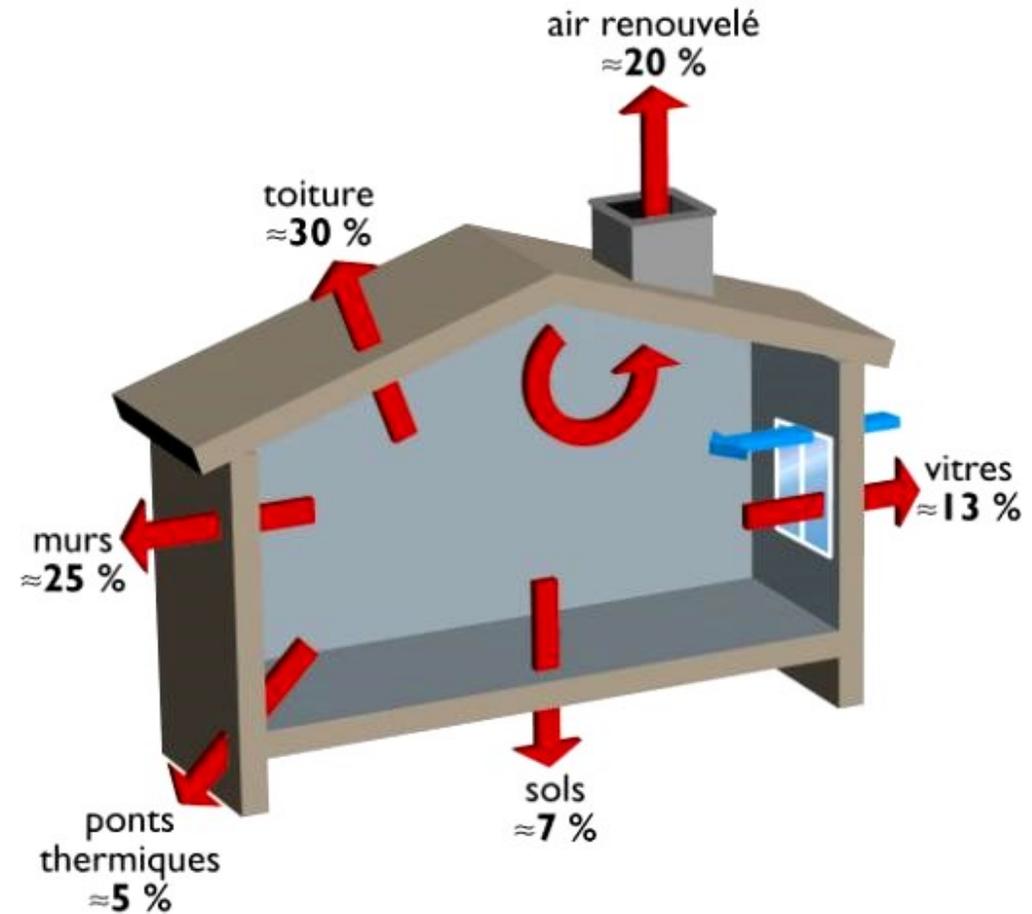
Répartition des consommations dans le logement



• Source : ENERTECH

Les déperditions thermiques

Déperditions moyennes d'un logement d'avant 1974 non isolée.

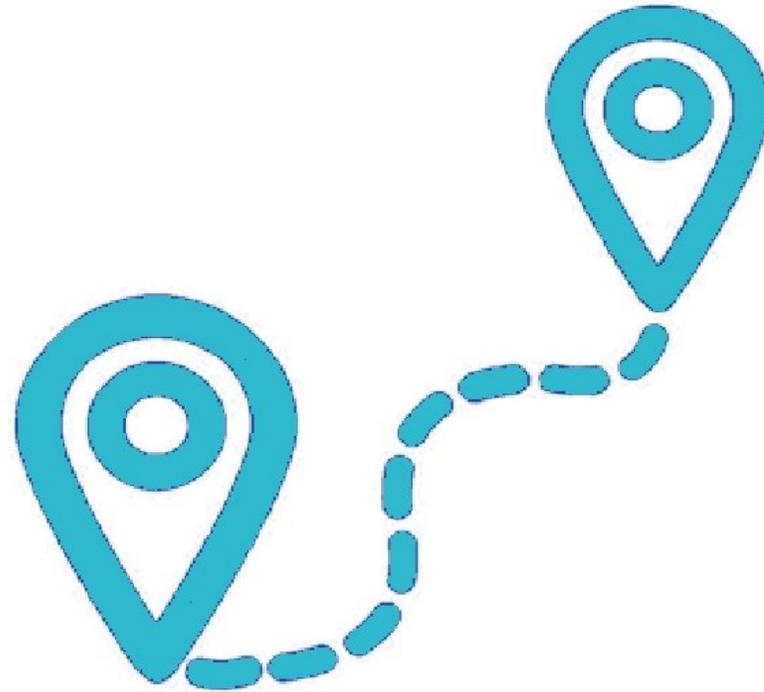


© ADEME / Graphies (38)

Les postes à traiter dans une rénovation énergétique



Parcours d'une rénovation pertinente / performante



Parcours type

Définition des besoins

État des lieux du logement

Définition du projet (scénario)

Consultation des entreprises

Mobilisation des aides financières

Signature des devis

Réalisation des travaux

Versement des aides et subventions

Appropriation du logement rénové

Etat des lieux du logement

Classe énergétique estimée (kWh _{EP} /m ² .an)		Classe d'émissions de gaz à effet de serre estimée (kgCO ₂ /m ² .an)	
<50 A		<5 A	
51 à 90 B		6 à 10 B	
91 à 150 C		11 à 20 C	
151 à 230 D		21 à 35 D	
231 à 330 E	276 E	36 à 55 E	
331 à 450 F		56 à 80 F	77 F
> 450 G		> 80 G	

Facture d'énergies (en € TTC/an)

⚡ Electricité 💧 Fioul

entre 2 560 € et 3 120 € TTC/an



Scenario : isolation murs / toit / PAC / Ventilation

Classe énergétique estimée (kWh_{EP}/m².an)

Classe d'émissions de
gaz à effet de serre estimée (kgCO₂/m².an)

	Avant travaux	Après travaux		Avant travaux	Après travaux
<50 A			<5 A		
51 à 90 B		89 B	6 à 10 B		6 B
91 à 150 C			11 à 20 C		
151 à 230 D			21 à 35 D		
231 à 330 E	E		36 à 55 E		
331 à 450 F			56 à 80 F	F	
> 450 G			> 80 G		



Scenario : isolation murs / toit / PAC / Ventilation

ÉCONOMIE SUR LES FACTURES

1 830 € / an

Avec l'augmentation du prix des énergies, les économies augmentent avec les années !

L'économie sur les factures prend en compte la totalité des consommations du logement (en énergie finale) :

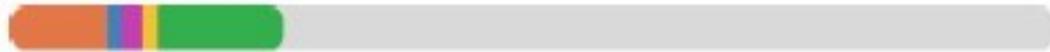


Consommations actuelles



~ 2 840 € / an

Consommations après travaux



~ 1 010 € / an

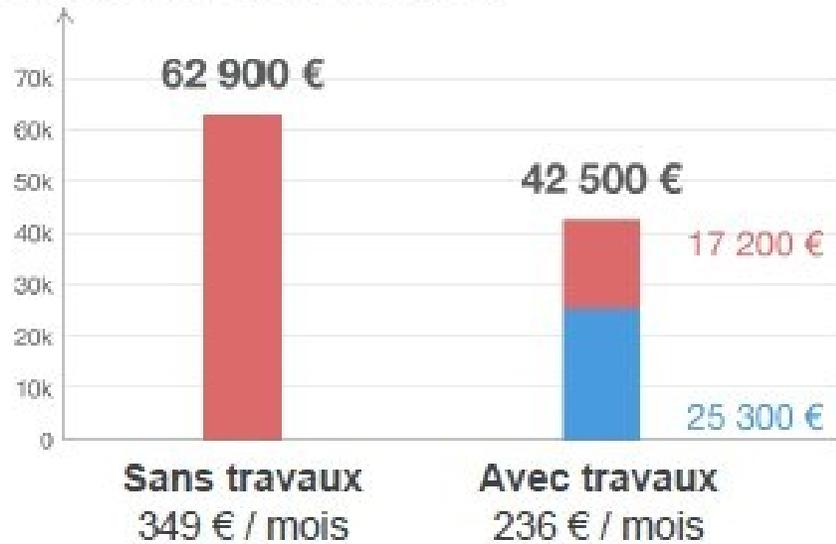
Les économies d'énergie que vous voyez sur ce graphique (kWh) ne sont pas proportionnelles aux économies sur les factures (€) car votre projet comprend un changement de type d'énergie.



Scenario : isolation murs / toit / PAC / Ventilation

RÉPARTITION DE VOS DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES SUR 15 ANS

Basées sur les relevés de factures.



Temps de retour sur investissement
10 ans

Economies de 114 € / mois
pendant 15 ans

- Cumul des factures d'énergie
- Coût des travaux et leur financement

